SBV
ASGM

PRÄSIDENTENKONFERENZ 2020
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS 2020
PROCÈS-VERBAL

Donnerstag 4. Juni 2020, 16 :00 – 17 :30

Jeudi 4 juin 2019, 16 :00 – 17 :30

Zoom Vidéo Conférence

Table des matières

1 Bienvenue 2
2 Candidatures CC 2
3 Adaptation des statuts 3
4 Informations des membres du CC 3
a. Covid 19 3
b. Intergroupe « Professionnels de la montagne » 3
c. Formations ASGM 4
d. Finances 5
e. Marketing 5
f. Stratégie 2021-25 6
g. Secrétariat général 6
h. UIAGM 6
5 Questions- Réponse 6

Präsenzliste / Liste de présences

Entschuldigt / Excusés : Colin Bonnet, ZV-CC et Vincent Bettler, section VS-Central

Vorname	Name	Sektion
Andreas	Brunner	Präsident IKBV
Roger	Christen	Kassier BF Verband Unterwald
Ueli	Frutiger	Präsident BBV Bern
Hansruedi	Gertsch	Sektion Grindelwald
Denis	Gruber	Präsident Sektion Zermatt
Hans Martin	Henny	Präsident RV Uri
Frédéric	Jordan	Président ARGM
Samuel	Lauber	Präsident Sektion Adelboden
Markus	Locher	Präsident Sektion Pontresina St Moritz
Hansueli	Rhyner	Präsident RV Glarus
Kasimir	Schuler	Präsident BBV Graubünden
Gilles	Sierro	Président AVGM
Adrian	Wälchli	Präsident Sektion Bern-Jura bernois
Bernhard	Willisch	Präsident Sektion Rhonethal
Zentralvorstand		
Marco	Mehli	Präsident
Toni	Dinkel	Finanzchef
Xavier	Fournier	Aus- und Weiterbildung
Rita	Christen	Vize-Präsidentin Marketing und Kommunikation
Reto	Schild	BF-Ausbildung
Geschäftsstelle		
Pierre	Mathey	Geschäftsführer

1 Bienvenue

Marco ouvre la séance Zoom à 16:00 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2 Candidatures CC

Marco rappelle que nous recherchons toujours deux nouveaux membres pour CC (pour les postes de marketing-communication et chef des finances). Actuellement nous n'avons qu'un seul dossier, celui d'Andreas Brunner, qui s'intéresse au dicastère marketing. Marco relève l'importance d'un CC complet et encourage vivement les présidents à rechercher un candidat qui doit être à l'aise avec les finances sans pour autant être un professionnel. Le délai pour présenter les dossiers de candidature a été repoussé au 28 juin 2020 !

Marco passe la parole à Andreas Brunner pour qu'il puisse se présenter.

Andreas est président de l'IKBV depuis 9 ans, ses membres viennent de plus de 16 cantons ce qui lui a permis d'acquérir une grande expérience en communication. Son travail de policier lui demande de gérer des situations délicates et de s'exprimer devant les médias, les autorités et les proches. Andreas sait garder son calme, même lorsque la situation est difficile. Il se sent tout à fait prêt à entrer au CC et serait très heureux de faire profiter l'ASGM de son expérience.

Andreas précise que le poste de chef des finances n'est pas une option pour lui.

3 Adaptation des statuts

Toni Dinkel commente les modifications des articles suivants :

Art. 3 Membres, Art. 6 Année comptable, Art. 12 Vérificateurs des comptes.

Une explication détaillée des modifications a été envoyée aux présidents avant l'Assemblée (Annexe 1).

Aucune remarque ni question. La modification des statuts sera soumise à l'AD 2020.

4 Informations des membres du CC

a. Covid 19

Marco Mehli informe : L'ASGM a envoyé 14 communications durant cette période Covid 19 qui traitaient surtout des mesures liées au lock down, aux indemnités pour perte de gain, ou et comment recevoir un soutien financier etc. Marco remercie particulièrement Rita et Pierre pour leur recherche et la formulation de ces nombreuses communications. Il remercie également le secrétariat général et les membres du CC pour la bonne collaboration. Les réactions et retours des membres à ces informations ont été très positives.

Depuis le 16 mai 2020, les guides ne peuvent plus bénéficier des mesures d'indemnités Covid-19.

Dès le 6 juin 2020, les cabanes peuvent à nouveau ouvrir mais avec une moindre capacité, il est donc important de réserver rapidement les hébergements. Les mesures d'hygiène et de distance doivent toujours être respectées. C'est une information à faire circuler auprès des membres.

Dès que disponible ou nécessaire, une information Covid-19 actualisée sera diffusée sans délai.

b. Intergroupe « Professionnels de la montagne »

Pierre Mathey informe : le 13 mars, consécutivement à un grand travail de lobby, l'ASGM a pu concrétiser la création de l'intergroupe « Professionnels de la montagne ». Ce groupe interpartis rassemble 26 parlementaires élus pour la 51ème législature fédérale. Benjamin Roduit, CN-PDC-VS et Olivier Français CE-PLR-VD en sont les Co-présidents.

Pourquoi former un tel groupe ? Conformément à ses statuts, l'ASGM renforce sa présence et la représentation des intérêts des guides de montagne et des autres professions de la montagne auprès des autorités cantonales et nationales.

Un exemple concret : Pendant cette période extraordinaire du Covid-19, les membres de cet intergroupe nous ont soutenus et nous ont aidés à trouver des réponses et des solutions pragmatiques pour les membres ASGM.

Grâce à leur appartenance au groupe d'intérêt "Professions de montagne", les membres reçoivent régulièrement des informations de qualité de la part des personnes travaillant en montagne, ainsi qu'une invitation à une ou plusieurs activités annuelles.

c. Formations ASGM

Xavier Fournier informe :

Les relations ASGM avec ses partenaires (J+S, CAS, SSSA, KAT, FEB, Armée) se passent toujours bien et se sont intensifiées durant cette période de Covid-19. L'ASGM a souvent été prise comme référence dans l'interprétation des directives fédérales et la rédaction de ses communications. Un grand bravo à Pierre et Rita pour le travail accompli.

Formations complémentaires : nous avons le plaisir d'avoir pu démarrer une formation canyoning. Si tout se passe bien, il y aura 6 nouveaux guides avec formation en canyoning, 4 romands et 2 alémaniques.

Pour les guides de montagne, en collaboration avec Swiss Cycling, nous avons négocié une formation raccourcie et avantageuse. Elle aura lieu la 1ère fois du 11 au 17 octobre 2020, le titre obtenu sera celui de (Basic guide Level 1).

Formations continues : Quelques formations ont dû être annulées durant cette période mais sans conséquence sur les obligations légales de formation continue (Le règlement de formation continue ASGM fait coïncider l'obligation périodique avec celle définie par l'ORisque).

Accompagnateurs en montagne AM : C'est la formation qui a le plus été touchées par les mesures Covid 19. Les modules du printemps ont été reportés à 2021, d'autres ont été adaptés pour permettre à la formation de pouvoir continuer le cursus de cette année. Paul Campiche s'occupe d'organiser le rattrapage des modules en 2021.

Professeurs d'escalade PE : Seul le module médecine a dû être annulé et reporté.

Sécurité au travail AS : Urs Wellauer a pu bénéficier d'autorisations spéciales pour reprendre rapidement les formations AS, en respectant les mesures Covid-19 imposées.

Guides de montagne GM, Reto Schild informe :

Pour la formation des aspirants guides de montagne (dirigée cette année par Ueli Tischhauser), le module Hiver I a dû être annulé. Il sera rattrapé en février-mars 2021. Les autres modules sont maintenus et organisés sans changement.

Pour le module Hiver II (dirigé par Olivier Roduit), la mise en œuvre a été reportée avec succès à la fin mai, et ce grâce à une autorisation spéciale délivrée par le canton du Valais. 28 des 29 aspirants ont réussi ce module.

Le module Nature&Environnement était enseigné jusqu'à maintenant par Jürg Meyer qui s'est retiré de la formation. Nouvellement c'est Lukas Dessax qui est responsable de ce module, il collabore avec des intervenants connus de l'ASGM. Le module a été raccourci de 4 à 3 jours de formation.

En parallèle, 2 jours de formation ont été rajoutés au module Escalade Sportive (renforcement de la formation au trad-climing).

Pour les guides de montagne membres de l'ASGM, le document « Maniement de corde en neige et en rocher » est disponible sous forme papier pour le prix de CHF 5.- auprès du secrétariat général. C'est un document qui peut être utilisé lors de formations continues ou lors de cours pour la relève.

Chaque année les experts de la formation des guides se rencontrent pour deux jours de formation « cours de cadre ». L'année passée, Olivier Roduit a organisé ce cours de cadres à Verbier. Gilles Sierro et Samuel Anthamatten ont encadré la partie Freeride et ski en pente raide. Pascal Burnand était intervenant pour les parties « formation d'adultes » et facteurs humains.

Le cours de cadre 2020 sera en principe organisé en novembre.

Au nom du CC, Marco Mehli remercie encore Olivier Roduit pour l'organisation particulière du module Hiver II.

d. Finances

Toni informe : Comme chaque année un bilan intermédiaire des trois secteurs (formation, administration, sécurité au travail) a été réalisé. Pour ce qui est du secteur sécurité au travail le bilan est positif et très vraisemblablement le budget pourra être respecté. Ceci grâce à l'engagement d'Urs Wellauer qui a fait le maximum pour que ces cours puissent reprendre rapidement tout en respectant les mesures Covid-19 imposées.

Pour ce qui est de la formation et de l'administration le bilan intermédiaire n'est pas très significatif. Quelques modules de la formation ont été annulés et enregistrent quelques manques à gagner. L'administration à engendrer quelques frais supplémentaires dus au travail effectué durant la période Covid-19. Les dépenses globales devraient majoritairement correspondre aux montants budgétés.

Marco remercie Toni pour le sérieux de son travail et pour ses compétences.

e. Marketing

Rita Christen informe : Tout d'abord une bonne nouvelle, le contrat de sponsoring avec Mammut a pu être prolongé avec des conditions favorables.

Deux importants projets ont dû être reportés en raison du Covid 19 :

Le projet lancé par Suisse Tourisme, Women Only, des cordées composées uniquement de femmes qui en l'espace d'un an devaient gravir tous les 4000 de Suisse. Ce projet est reporté à 2021.

Le projet Alpine Outdoorlandschaft 2030 mené par « Hochschule Luzern », soutenu financièrement par la confédération, réunit les différents acteurs de la branche outdoor. Le but est la concentration des forces dans toutes les disciplines aux fins en lien avec le développement durable, le transfert de connaissances et la création de valeur. L'ASGM y participe pour renforcer son réseau et créer de nouveaux contacts.

f. Stratégie 2021-25

Stratégie ASGM : Rita demande aux présidents qui n'ont pas encore retourné le questionnaire d'y consacrer un peu de temps. Il est important que la stratégie ASGM intègre autant que possible les besoins et attentes de ses membres.

Un groupe de travail composé de Rita Christen, Pierre Mathey, Raphael Corthay, Michael Wicky et Urs Tanno (guide, consultant et intervenant extérieur avec grande expérience du monde des affaires). Cette nouvelle stratégie confirme majoritairement les orientations et évolutions récentes de l'ASGM, tout en continuant à innover et à répondre aux enjeux prépondérants actuels.

Lignes directrices ASGM : elles datent de 1998 et ont été adaptées en 2005. La forme et le contenu doivent être mis à jour. Une nouvelle version sera proposée en parallèle de la stratégie 2021-25.

Marco remercie sincèrement Rita et le groupe de travail précité. Il relève aussi le grand engagement personnel de Rita. Durant cette période difficile, l'ASGM a pu compter sur son savoir et ses connaissances.

g. Secrétariat général

Pierre Mathey présente la partie interne du site internet et s'attarde sur les différentes fonctions. Il invite tous les présidents à se connecter et à communiquer à leurs membres la mise en ligne de ces très nombreuses prestations. La prochaine étape sera la mise en œuvre d'un e-service pour la gestion complète des cours de formations continues (sous contrôles périodiques du secrétariat général, les organisateurs autorisés pourront enregistrer leurs cours et à postériori les participants directement en ligne). Le site internet sbv-asgm.ch est à jour et développé en continu pour le rester.

h. UIAGM

Sur le site de l'UIAGM sur la première page des informations Covid-19 sont disponibles sur les restrictions en vigueur dans les différents pays. Cette information a été mise en ligne suite à plusieurs demandes de l'ASGM.

Les protocoles des assemblées générales et des comités UIAGM sont nouvellement disponibles dans l'espace membres du site sbv-asgm.ch.

5 Questions- Réponse

Hans Martin désire recevoir la liste des parlementaires membre de l'intergroupe des professions de la montagne. Pierre lui confirme que la liste sera envoyée la semaine prochaine et également jointe au protocole (Annexe 2).

Hans Ueli Rhyner et Andreas Brunner remercie le CC et le secrétariat général pour l'excellent travail de communication durant la période du Covid 19.

Roger Christen demande quand est-ce que de nouveaux permis pour travailler en France pourront être octroyés ? Pierre précise que le système en vigueur jusqu'à présent n'est plus valable. Les guides (31) qui ont transmis leurs dossiers complets au secrétariat ont reçu une attestation de l'ASGM. Cette attestation valide le droit d'exercer en France. Selon les dernières informations reçues de France (SNGM et UIAGM), une nouvelle procédure (marche à suivre) de déclaration LPS en ligne devrait être disponible courant cet été.

Adrian Wälchli demande comment s'est déroulée l'élection du président de l'UIAGM à Bariloche et pourquoi Diego n'a pas été élu ?

Réponse de Marco : l'élection présidentielle a été une tragédie, on ne peut pas savoir exactement pourquoi elle s'est déroulée ainsi rétrospectivement. Je pense que le point de départ a été le mécontentement de certains pays principalement européens à l'égard de la présidence précédente (Italie, Grande-Bretagne ?). Sans avoir de preuves précises, je pense que l'Italie en particulier a fait du lobbying auprès des pays non alpins. Ils ont vu la chance d'avoir enfin un président d'un pays non alpin. Ainsi, très peu de temps avant l'AG de Bariloche, l'avocat anglais Peter Cliff a été proposé comme candidat surprise. Il a ensuite été élu à la double majorité nécessaire (votes des membres et des pays), qui exigeait également les votes des membres de la France et de l'Italie. Ce qui m'a le plus frappé, c'est que les deux pays susmentionnés, malgré mon accord préalable avec eux, m'ont poignardé dans le dos. Un détail juteux : le nouveau président a proposé une révision des statuts, qui sera proposée lors de la prochaine AG 2020. Selon ces statuts, il n'aurait pas été élu, puisqu'une élection préliminaire est proposée un an avant la prise de fonction ! Tout comme nous l'avons fait avec Diego Wellig ! Une dernière précision, Diego reste au Comité de l'UIAGM en tant que directeur financier".

Marco clôt la séance en ligne à 17 :15

Pour la rédaction : Claudine Tanner 16.06.2020 Relecture : Pierre Mathey, le 7.7.2020

Annexes :

Explications modifications des statuts

Liste des membres intergroupe